



La Présidente

# Comité d'Activités Sociales et Culturelles de Grand Poitiers

## **COMPTE RENDU Conseil d'Administration** **Vendredi 16 décembre 2016 - 8h30 à 17h00**

Présents ; Andrée BLAISON, Sophie GILARD, Philippe MINAULT, Eric COMBES, Sylvain DAVID, Henry BABUCHON, Valérie MARTIN, Patrick AMAND, Vincent BOHAN (9)

Nathalie GORRY : Experte vomptable

Excusé : Jean-Philippe GUITTONNEAU (1)

Absent : Annie FOUCTEAU (1)

---

### **QUESTION 1/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 NOVEMBRE 2016**

Il convient de valider le compte rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **QUESTION 2/ Budget prévisionnel définitif**

Sylvain nous présente le budget prévisionnel.

Madame Nathalie GORRY, experte comptable profite pour nous exposer l'état financier de l'association au 16 décembre 2016.

Malgré le manque de subventions, l'association se porte mieux que l'année dernière. Elle attend les derniers éléments afin de finaliser l'état financier au 31 décembre 2016.

### **QUESTION 3/ Crédit Sociale des Fonctionnaires**

Monsieur Claude PELTIER et Madame Angélique MARECHAL PLANTON sont venus exposer la future convention que le CASC de Grand Poitiers pourra passer.

Leur convention propose aux 35 premiers agents, membres du CASC, un prêt de 3 000 euro à 1%. Le CASC prendra en charge le montant des intérêts soit 5 000 €.

Refus total des membres du CA. Le CASC n'a pas le budget pour supporter ce cout.

Le CSF propose une autre solution : un prêt de 2 000 € à 1%. Les intérêts pris en charge par le CSF.

Ce point est mis au vote ; 9 POUR 1 CONTRE 0 ABSTENTION

### **QUESTION 3/ Agenda**

Suite aux devis demandés (Imprimerie Thouarsaise à Thouars et imprimerie nouvelle de Biard), les membres du CA valide le devis de l'imprimerie nouvelle de Biard.

Andrée est chargée de les prévenir ainsi que la date d'envoi des documents à imprimer (mi janvier).

### **QUESTION 4/ Convention**

Validation de la convention soumise à l'autorité territoriale.

### **QUESTION 5/ Documents administratifs**

Les membres du CA valident les documents suivant :

- Fiche de renseignement
- Carte d'adhérent
- Commande de chèques vacances
- Location mobil home
- Enquête de satisfaction

### **QUESTION 6/ Prestations définitives**

Validation des prestations définitives.

Deux sortes de prestations :

- Avec subventions : coupon sport, chèque culture, ticket cinéma, rentrée scolaire, voyage scolaire, aide aux vacances avec enfant handicapé, évènements familiaux,
- Sans subvention : billetterie, épicerie solidaire, location mobil home, sorties

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 17h.

Le Trésorier,



Sylvain DAVID

La Présidente,



Andrée BLAISON